



SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
9, rue Cels, 75014 Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2015

Par Clarisse HOLIK, Trésorière

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élève à un total de **1.609.881 €**

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, atteint un total des comptes de produits de **1.916.159 €** et dégage un excédent de **31.313 €**

BILAN

A l'ACTIF, l'actif immobilisé se monte au 31 décembre 2015 à **679.623 €** net d'amortissement.

Le montant des acquisitions des immobilisations corporelles en 2015 s'élève à **149.592 €** dont **46.186 €** en Camargue et **103.406 €** à Grand-Lieu (avec des sorties s'élevant à **8.923 €**) et rien à Paris.

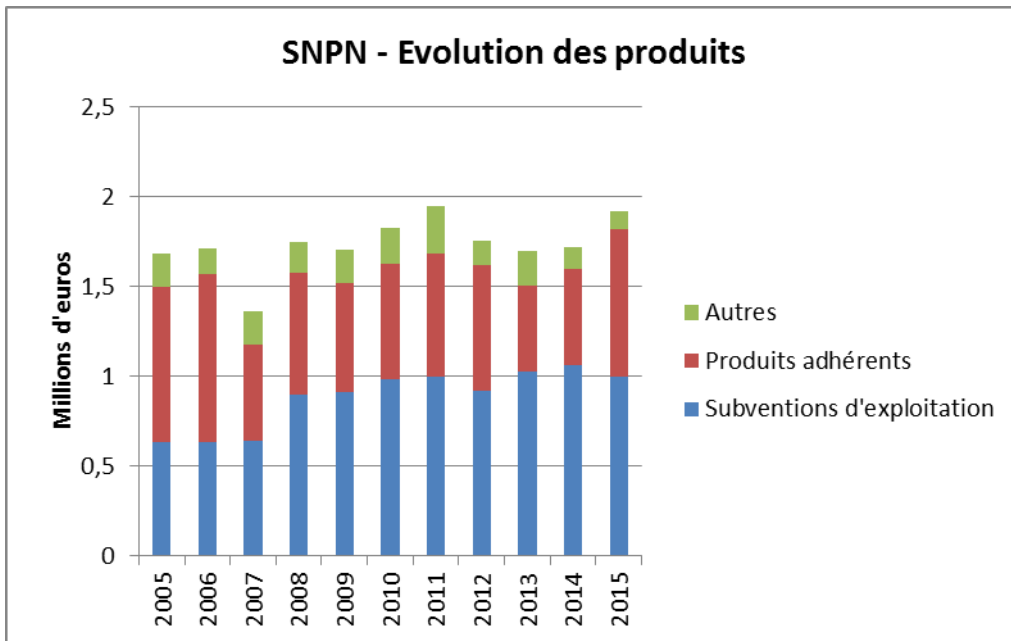
L'actif circulant, constitué des stocks, des créances, des placements et des disponibilités s'élève à **930.258 €**; ce qui est supérieur de **112.138 €** au total des dettes d'un montant de **312.116 €** et des fonds dédiés d'un montant de **506.004 €**

Au PASSIF,

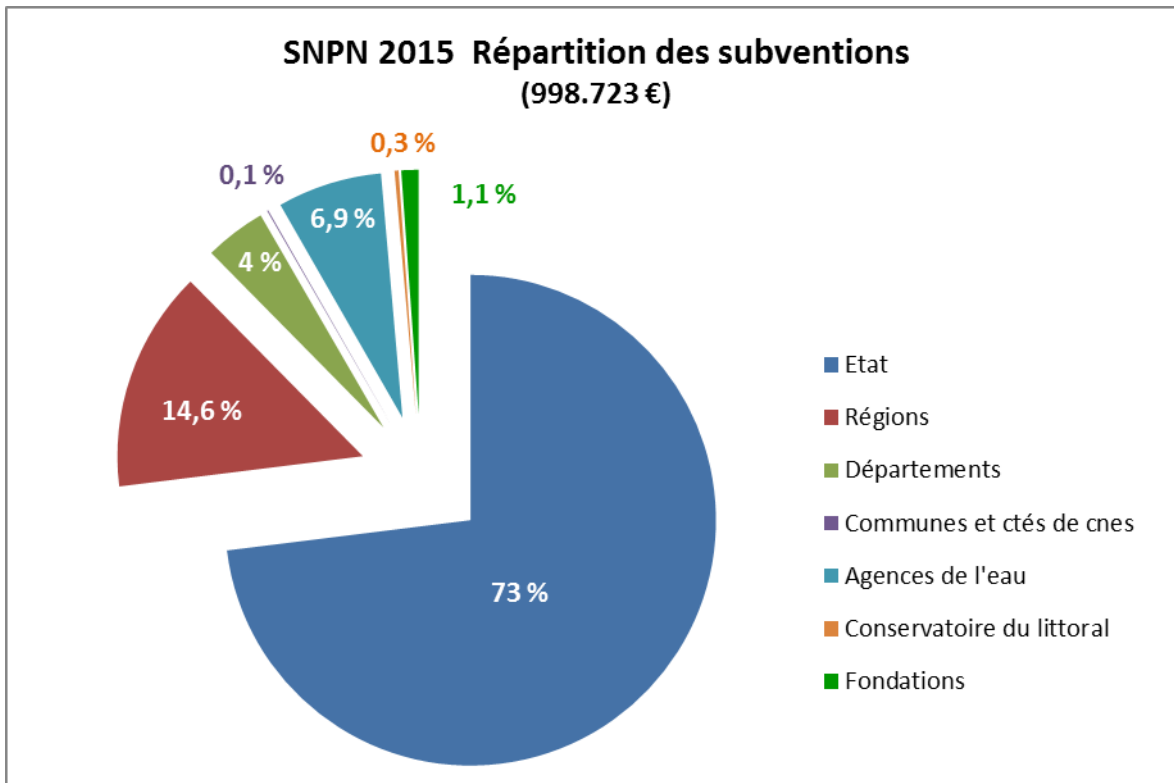
- les fonds associatifs sont inscrits au passif pour un montant de **366.196 €**
- les provisions pour risques et charges pour **425.565 €**
 - les fonds dédiés pour **506.004 €**; ces fonds correspondent aux engagements restant à réaliser au 31 décembre 2015 sur les dons manuels, legs et donations affectés, inscrits au compte de résultat, et non employés en totalité ;
 - Les dettes pour **312.116 €** sont équivalentes à 2014. Elles correspondent pour la majeure partie aux dettes fiscales et sociales, liées notamment aux congés payés restant à prendre au 31/12/2015 et à la provision pour indemnités de départ la retraite.

COMPTE DE RESULTAT

Le total des **PRODUITS** figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à **1.916.159 €** Ces produits sont supérieurs de 11,3 % à ceux de 2014.

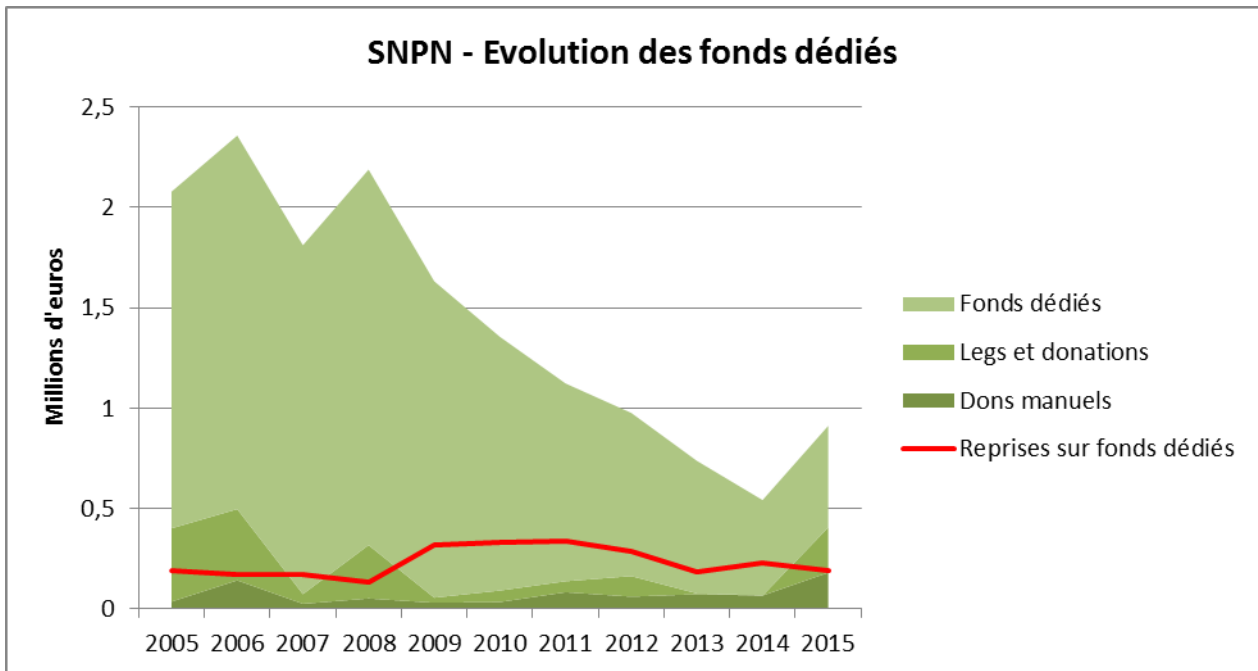


Cette augmentation globale comprend une diminution des **subventions** de fonctionnement allouées à l'association qui sont passées de 1.061.556 € à 998.723 (-5,9 %). Cette diminution doit toutefois être relativisée, notamment par le fait qu'une partie de la subvention de fonctionnement de la réserve de Grand Lieu (27.000 €) n'est pas intégrée dans ce montant, car ayant été affectée en investissement pour couvrir une partie des travaux de la nouvelle maison de la réserve. Les subventions concernant les projets en faveur des zones humides en Ile-de-France ont en revanche diminué de manière significative en 2015 par rapport à 2014, avec d'une part un soutien moins important de la Région (moins 20.000 € environ), mais surtout la défection en milieu d'année de l'Agence de l'eau Seine-Normandie sur la partie Communication du programme de « *Reconquête des zones humides d'Ile-de-France* » (également 20.000 € en moins, alors que le travail était largement engagé !). Pour les réserves, les subventions restent équivalentes à 2014, abstraction faite donc des écritures comptables qui nous ont amenés à affecter une partie de la subvention de Grand Lieu en investissement.



On constate en revanche une diminution substantielle des **reprises sur provisions** (-25,2 %) et des **produits financiers** en augmentation, conséquence d'une meilleure trésorerie.

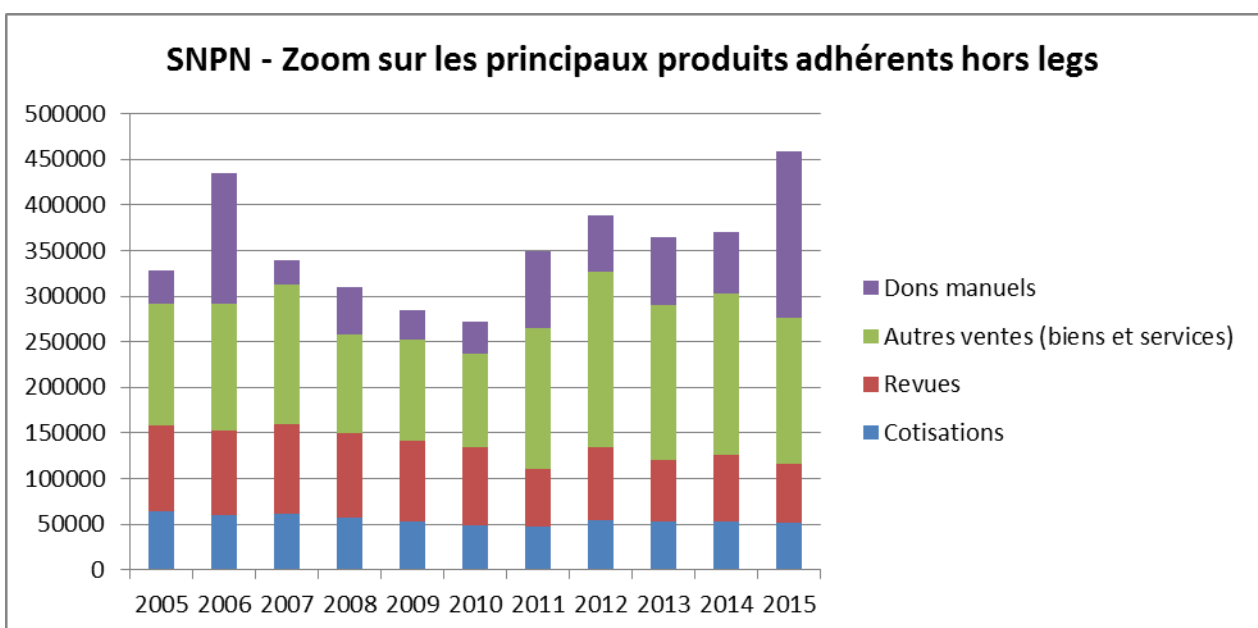
Les **reports de ressources non utilisées des exercices antérieurs (reprises sur fonds dédiés)** représentent un montant de 188.331 € en nette diminution par rapport à 2014 (231.324 €), revenant ainsi au niveau de 2013. Ces produits sont puisés sur les réserves financières de la SNPN en compensation de déficits sectoriels et entament donc notre trésorerie. Celle-ci se retrouve cependant à nouveau renflouée par quelques legs reçus en 2015 (Roux pour 72.315 €, Sabrier pour 140.920 € et Spada pour 11.238 €). Nous tenons ici remercier ces personnes qui, après avoir fait don de leur temps de leur vivant (M. Roux avait été administrateur de la SNPN et Mme Sabrier était une de nos plus fidèles bénévoles, assurant des relectures pour Le Courrier de la Nature jusque quelques mois avant son décès), ont ainsi une ultime fois manifesté leur générosité à l'égard de notre association. Les **dons** ont également augmenté de manière conséquente (multipliés par 1,7) par rapport à 2014, avec notamment la délivrance d'assurances vie contractées au profit de notre association par Mme Sabrier pour qui nous avons donc à nouveau une pensée.



Les produits issus des adhérents et sympathisants, d'un montant de 818.291 €, en augmentation de 52 % par rapport à 2014, représentent 42,7 % des produits.

Ils sont composés des cotisations, qui constituent 2,7 % du total des produits ; des dons manuels non affectés (9,1 %), des dons et legs affectés (12,1 %), des abonnements au *Courrier de la Nature* et à la *Terre et la Vie* (3,4 %), des sorties et visites (0,6 %), des ventes et services (5 %), et enfin des reports sur engagements (9,8 %).

Cette augmentation des produits adhérents est essentiellement due aux dons et legs, les ventes de **biens** et de **services** étant en baisse par rapport à 2014 (respectivement -19 % et -4,8 %), de même que les **cotisations** (-3,5 %).

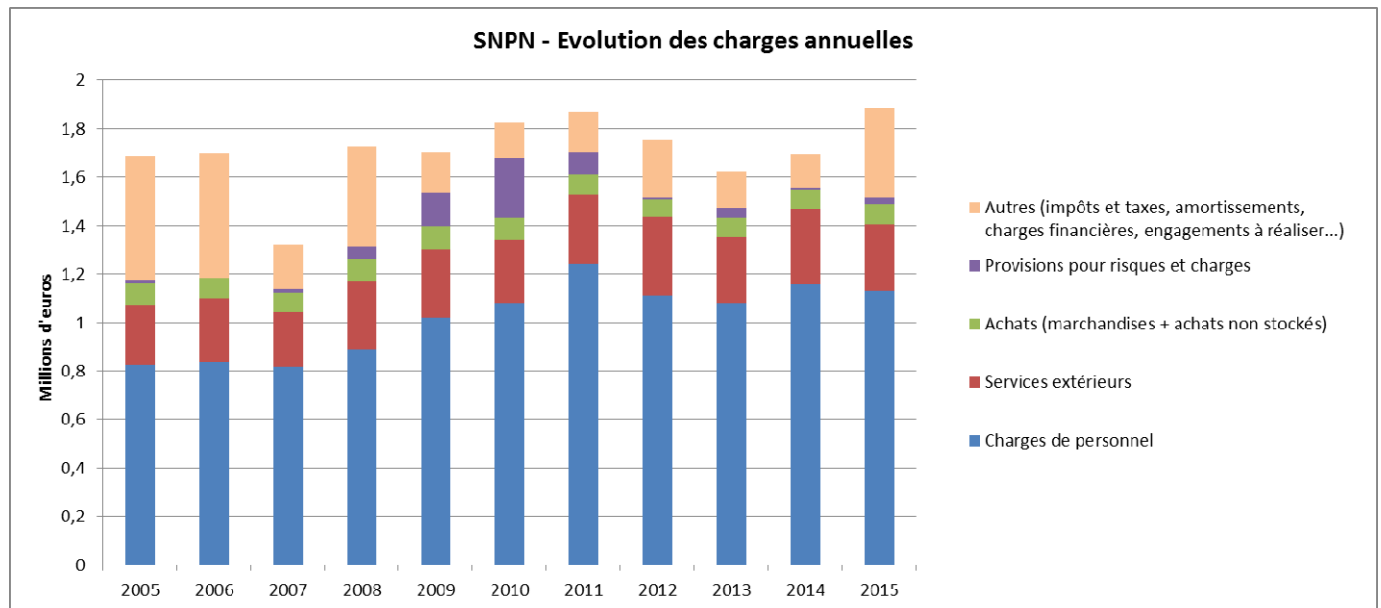


Les autres produits, d'un montant de **1.097.868 €** représentent 57,3 % des produits.

Ils sont composés des subventions de fonctionnement : 52,1 % du total des produits ; des reprises sur subventions d'investissement et reprises sur provisions (4,8 %) et des produits financiers et exceptionnels (0,4 %).

Les **reprises sur provisions** (90.961 €) ont diminué de 25,2 % par rapport à 2014.

Le total des **CHARGES** figurant au compte de résultat de l'exercice 2015 s'élève à **1.884.846 €** Ces charges ont augmenté de 11,4 % par rapport à 2014, et sont parmi les plus élevées de ces dix dernières années. Cela s'explique surtout par les engagements à réaliser sur ressources affectées qui correspondent aux dons et legs affectés reçus cette année (231.419 €).



Les charges sont principalement constituées par les salaires et charges sociales de nos permanents et d'intervenants : 60 % ; les services extérieurs : 14,4 % ; les amortissements, provisions et autres charges : 5,8 % ; les achats non stockés : 3,6 % ; les impôts et taxes 3,1 % ; les engagements à réaliser (sur dons affectés et subventions de fonctionnement attribuées) : 12,3 % ; les achats de marchandises et variation du stock : 0,8 %.

Au 31 décembre 2015, l'ensemble des **provisions** s'élevait à 490.791 € ces provisions étant ainsi réparties :

- provisions pour risques :	278.838 €
- provisions pour charges :	146.727 €
- provision pour dépréciation du stock :	14.901 €
- provision sur actif circulant	50.325 €

On constate que le compte de résultat de l'exercice 2015 fait apparaître un excédent de 31.313 €

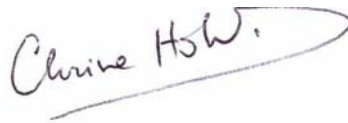
Cet excédent représente 2 % du compte de résultat.

Les produits ont augmenté plus que les charges ce qui explique à la fois le solde positif un peu plus élevé qu'en 2014 et surtout une reprise sur fonds dédiés nettement moins conséquente (43.000 € de moins). Nous restons néanmoins amenés à puiser dans ces fonds dédiés et sans **cette reprise de 188.331 €** le résultat de l'exercice 2015 aurait été négatif. Au 31/12/2015, **nos fonds dédiés sont de 506.004 € soit une augmentation de 6,5 %** par rapport à l'exercice 2014. Les fonds dédiés permettent

d'effectuer les avances de trésorerie nécessaires à la réalisation de nos actions tout au long de l'année. Le niveau actuel de ces fonds permet cela pour autant que le versement des subventions attendues ne prenne pas trop de retard. Plusieurs legs sont encore en attente de règlement pour l'année 2016, qui nous laissent espérer que cette situation puisse encore être confortée pour l'année venir.

Cela ne doit cependant pas nous détourner de la nécessité de relancer la dynamique associative, par une meilleure promotion, pour accroître notre nombre d'adhérents et d'abonnés et les dons en faveur de projets spécifiques, et parallèlement de trouver de **nouveaux moyens financiers** pour assurer la pérennité des actions futures de l'association.

La Trésorière
Clarisse HOLIK

A handwritten signature in cursive script that reads "Clarisse Holik". The signature is written in black ink and is enclosed within a simple, hand-drawn oval shape.